

Date de convocation :
19 mai 2020

Nombre de conseillers
en exercice : **15**

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 3.18

Désignation
de 3 conseillers municipaux
en charge
des questions de défense

Commune de BOUSSENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt** et le **28 mai**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY et AGUILA.

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de désigner des conseillers municipaux en charge des questions de défense. Ces conseillers auront vocation à devenir des interlocuteurs privilégiés pour la défense et seront destinataires d'une information régulière.

Monsieur le Maire propose la candidature de :

- Monsieur RAMEAU Roger
- Monsieur ROCQUEBERT Joël
- Madame AIMONE-CAT Françoise

et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents désigne :

- Monsieur RAMEAU Roger
- Monsieur ROCQUEBERT Joël
- Madame AIMONE-CAT Françoise

Conseillers Municipaux, chargés des questions de défense.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **02 juin 2020**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **29 mai 2020**

Le Maire,
Christian SANS

